

LABORATOIRE POUR LA RECHERCHE CRITIQUE EN DROIT

Rapport annuel
2015-2016



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE



Sommaire

2015-2016 en un coup d'oeil - page 2

Notre équipe - page 3

Axes de travail - page 4

Ce qu'on veut dire par critique - page 5

Rencontres entre chercheurs - page 6

Ateliers théoriques de la recherche - page 7

Séminaires de théorie du droit - page 8

Colloque 2016 - page 9

Santé financière - page 11

Éthique - page 12

Remerciements - page 13

Contact - page 14

2015-2016

en un coup d'oeil

Publication des actes de colloque 2015 (disponibles sur notre site)

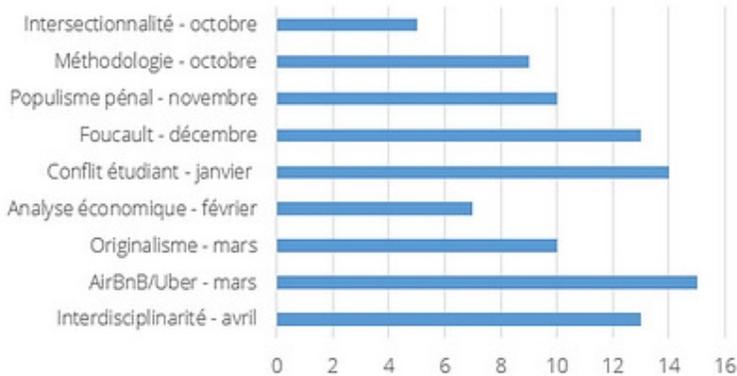
1 rencontre entre chercheurs à Sherbrooke

2 rencontres entre chercheurs à Montréal

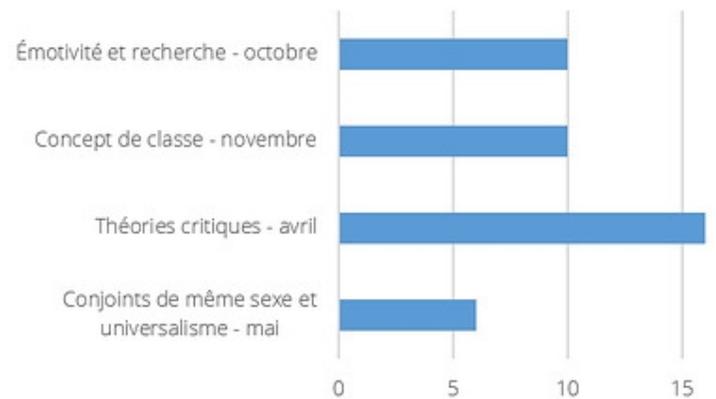
9 ateliers théoriques de la recherche

4 séminaires de théorie du droit

Ateliers / participants



Séminaires / participants



Obtention d'une subvention CRSH Connexion

Colloque d'envergure internationale sur l'environnement (près de 50 personnes par jour)

Maintien des relations avec le Toronto Group

Site internet (près de 2 300 visites durant la dernière année)

Page Facebook (117 membres)



Équipe

diversifiée et passionnée

SOPHIE AUDETTE-CHAPDELAINE : Cofondatrice du Laboratoire, Sophie est juriste, anthropologue et étudiante au doctorat en droit. Ses travaux portent notamment sur le partage des connaissances, l'anthropologie du droit, les approches critiques et à la méthodologie de la recherche.

VÉRONIQUE FORTIN : Véronique est professeure à la Faculté de droit. Elle effectue des recherches en anthropologie du droit et en criminologie. Ses travaux portent principalement sur la judiciarisation de l'itinérance, la répression des manifestant-e-s, le contrôle pénal de l'espace public et l'ethnographie en droit.

FINN MAKELA : Finn est professeur à la Faculté de droit. Ses travaux portent principalement sur la théorie et l'épistémologie du droit, la méthodologie, le droit du travail, le droit de l'éducation supérieure.

HÉLÈNE MAYRAND : Cofondatrice du Laboratoire et professeure à la Faculté de droit, Hélène effectue des recherches en droit de l'environnement, tant international que national, ainsi qu'en droit de l'immigration et des réfugiés. Elle s'intéresse notamment au développement d'approches critiques en droit de l'environnement, à la relation entre droit et politique, ainsi que celle entre théorie et pratique.

DEREK MCKEE : Derek est professeur à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et directeur des programmes de Common law et droit transnational. Ses travaux portent principalement sur le droit administratif et sur les aspects transnationaux de la réglementation interne.

PIERRE PARISEAU-LEGAULT : Pierre est professeur-chercheur à l'Université du Québec en Outaouais. Ses travaux portent sur les interactions entre les domaines du droit et de la psychiatrie, plus précisément l'étude des processus de marginalisation et d'exclusion sociale.

BENOIT PÉLOQUIN : Benoit est étudiant à la maîtrise-recherche en droit. Ses intérêts de recherche portent principalement sur les théories générales du droit, la philosophie du droit ainsi que les questions de normativité et de réflexivité juridique.

NICHOLAS THIFFAULT : Cofondateur du Laboratoire, Nicholas a terminé une maîtrise-recherche en droit. Ses intérêts de recherche portent sur les questions culturelles, la théorie du droit et le régime de droits d'auteur.

SABRINA TREMBLAY-HUET : Cofondatrice du Laboratoire, Sabrina est étudiante au doctorat en droit. Elle s'intéresse au droit international, aux droits humains au sein des Amériques, à la théorie du droit, et au droit animal.



Axes de travail

mission et orientations

Nos grands axes représentent en quelque sorte notre constitution. Toutes nos activités découlent de ceux-ci et ils constituent l'inspiration et le fondement derrière la création du Laboratoire.

FAVORISER LES THÉORIES CRITIQUES EN DROIT

Cet axe vise à encourager les débats, les réflexions et les travaux de recherches en droit en lien avec les différents courants théoriques critiques. Il s'oriente également vers une sensibilisation aux théories critiques ainsi qu'à leur utilisation et leur expansion au sein du domaine du droit. Nous tentons de trouver des pistes concrètes d'application de ces théories dans nos activités, par exemple par la promotion du décloisonnement de la recherche universitaire afin que celle-ci soit davantage accessible.

RENDRE LA RECHERCHE EN DROIT PLUS ACCESSIBLE

Cet axe vise à favoriser l'accessibilité aux travaux de recherche en droit, afin de les rendre moins élitistes et de permettre à tous les acteurs, à l'intérieur comme à l'extérieur du milieu juridique, de contribuer aux débats de la recherche en droit. Cette volonté de mettre l'accent sur l'accessibilité nous pousse à rendre nos activités à la fois accessibles tant au sein du milieu académique, que hors du milieu académique, ainsi que financièrement accessibles.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'ESPACES COLLABORATIFS

Cet axe vise à créer différents espaces (physiques ou autrement) de collaboration, de dialogue et de créativité entre chercheurs de tous horizons, ainsi qu'avec les autres membres de la communauté.



Critique ?

ce qu'on veut dire

Échappant à toute définition stricte, la recherche critique en droit profite d'une histoire riche et récente. Malgré qu'on puisse situer son émergence aux environs des 1970[1], ses fondements théoriques sont nombreux et diversifiés. Ils proviennent notamment de la philosophie, de l'économie, de la littérature et des sciences sociales et se retrouvent au sein des écrits de plusieurs philosophes et penseurs nord-américains, sud-américains et européens [2]. Ses ramifications sont quant à elles capillaires; elles incluent aussi bien des perspectives féministes et queer, que des théories postmodernes et postcoloniales. Cette description ne saurait toutefois être exhaustive et rappelle avant tout que la recherche critique s'intéresse au contexte social, culturel, historique, politique, dans lequel évolue le droit[3].

Au-delà du caractère limitatif qu'une définition stricte évoquerait, la question émerge d'elle-même et mérite qu'on s'y attarde : la recherche critique, d'accord, mais critique de quoi ? Critique de la force du langage, de la teneur hautement politique du droit, des diverses structures et normes sociales qu'il contribue à établir et institutionnaliser, mais aussi vigilante envers les différentes formes d'oppression, de marginalisation et d'exclusion qui gravitent en sa périphérie. Sans être destructrice, elle cherche à déconstruire et reconstruire : elle est avant tout attentive aux nombreuses possibilités d'émancipation individuelle et collective qui permettent de repenser notre organisation et nos rapports sociaux. De manière générale, les théories critiques en droit sont celles qui mettent de l'avant les rapports de pouvoir dans le droit, sous toutes leurs formes.

Décidément portée vers la remise en question du statu quo, la recherche critique est d'abord critique... d'elle-même. Elle cherche la diversité, elle accepte et valorise ses propres paradoxes, elle se veut inclusive et ouverte aux débats et accorde une importance particulière au dépassement des frontières disciplinaires. Polymorphe et plurielle, voilà au final ce qui pourrait la caractériser[4].

[1] Hunt, A., « The Theory of Critical Legal Studiess », (1986) 6:1 *Oxford Journal of Legal Studies*, 1--45.

[2] Legal Information Institute (2015), « Critical Legal Theory », repéré à https://www.law.cornell.edu/wex/critical_legal_theory.

[3] Ibid.

[4] Pour en savoir plus sur les théories critiques en droit, voir notamment Bachand, R., dir., *Théories critiques et droit international*, Bruxelles, Bruylant, 2013.



Rencontres

entre chercheur-e-s

Les rencontres entre chercheur-e-s visent à briser l'isolement en mettant à la disposition des chercheur-e-s, en droit comme de toute autre discipline, des lieux et des périodes d'échange et de collaboration. À la Faculté de droit, dans les cafés du centre-ville ou dans un resto-bar, les rencontres de discussion sont l'occasion d'élargir son réseau, de bénéficier des conseils de ses pairs, de faire jaillir de nouvelles idées et partenariats par des échanges à la fois stimulants et inspirants, tout cela dans une ambiance décontractée.

Trois rencontres de discussion conviviales entre chercheur-e-s ont été organisées à Sherbrooke et Montréal durant l'année 2015-2016. La première, en octobre, a eu lieu au café / brasserie Siboire, situé au Centre-ville de Sherbrooke. La deuxième a eu lieu au Hoche Café à Montréal, également au mois d'octobre. La troisième rencontre a eu lieu en décembre, au Bistro-Brasserie Les Sœurs Grises, situé dans le Vieux Port de Montréal. Cette rencontre avait une thématique plus précise : « Entre créativité et productivité: Discussion et échanges sur les enjeux associés au processus de recherche et de rédaction ».



Ateliers

théoriques de la recherche

Les Ateliers théoriques de la recherche permettent des discussions et débats théoriques entre chercheur-e-s autour d'un texte ou d'une thématique d'importance. Chaque rencontre est animée par un-e chercheur-e, qui propose d'explorer la thématique de son choix.

Nos ateliers de la dernière année :

- Vanessa Tanguay, étudiante à la maîtrise en droit à l'Université de Sherbrooke : « L'intersectionnalité en droit », octobre 2015.
- Marie-Claude Desjardins, professeure à la Faculté de droit à l'Université de Sherbrooke : « La méthodologie et le cadre théorique de sa thèse de doctorat », octobre 2015.
- Sarah Koenig, étudiante au doctorat en droit à l'Université de Sherbrooke et à l'Université de Bordeaux: « Le populisme pénal et la justice restauratrice », novembre 2015.
- Pierre Pariseau-Legault, professeur au département des sciences infirmières à l'Université du Québec en Outaouais : « L'utilité des travaux de Michel Foucault en droit de la santé », décembre 2015.
- Benoit Péloquin, étudiant à la maîtrise en droit à l'Université de Sherbrooke : « Le conflit étudiant du printemps 2012 et les questions de philosophie politique et de philosophie du droit », janvier 2016.
- François Beyet, étudiant à la maîtrise en droit à l'Université de Sherbrooke : « L'analyse économique du droit en tant qu'outil de contrôle qualitatif en matière de fiscalité financière », février 2016.
- Derek McKee, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke : « Airbnb et Uber: la structure de l'argumentation politique », mars 2016.
- Stéphane Bernatchez et Maxime St-Hilaire, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke : « L'héritage controversé du juge Antonin Scalia à la Cour suprême des États-Unis et l'interprétation originaliste », mars 2016.
- Louise Lalonde, professeure à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke : « L'interdisciplinarité comme « contextes »; la loupe ou les jumelles ? », avril 2016.



Séminaires

de théorie du droit

Les séminaires en théorie du droit visent à permettre à un-e chercheur-e de présenter une thématique en théorie du droit, que ce soit sa lecture d'un courant théorique critique ou la mobilisation effectuée dans le cadre de ses travaux. Les séminaires sont une occasion pour tout-e chercheur-e d'échanger avec ses pairs sur un sujet touchant plus précisément son domaine de recherche. La discussion ouverte est fortement encouragée, la durée de quelques heures permettant des échanges approfondis.

Nos séminaires de la dernière année :

- Anne-Marie D'Aoust, professeure en science politique à l'Université du Québec à Montréal : « L'émotivité et la recherche universitaire », octobre 2015.
- Mai Taha, post-doctorate en histoire du droit, théorie du droit et droit international public à la Faculté de droit de l'université Harvard : « Considérer la « classe » en droit international : La mission d'assistance technique de l'OIT en Égypte et la politique coloniale de travail d'entre-deux-guerres », novembre 2015.
- Rémi Bachand, professeur au département des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal : « Théories critiques en droit : tout ce que vous avez toujours voulu savoir sans jamais oser le demander », avril 2016.
- Ivana Isailovic, Ph.D., Boulton Fellow à la Faculté de droit de l'Université McGill, « Même sexe, mais pas les mêmes : Mariages entre conjoints de même sexe en France et aux États-Unis et la rhétorique universaliste », mai 2016.



Colloque 2016

Terre à Terre : environnement et approches critiques du droit

Notre colloque 2016 s'est déroulé avec grand succès les 13 et 14 juin. Nous avons accueilli, ou reçu par transmission électronique, 28 conférencier-ère-s, provenant du Québec, d'autres provinces canadiennes, des États-Unis, d'Europe, d'Amérique latine et du Moyen-Orient. L'évènement a également réuni des universitaires (étudiant-e-s ainsi que professeur-e-s), des praticien-e-s, ainsi que des membres d'organisations non-gouvernementales, permettant ainsi d'apporter des perspectives diversifiées et originales aux enjeux environnementaux.

Cet événement a mis en commun deux thématiques rarement réunies, soit les approches critiques du droit et l'environnement. Dans le contexte de la crise environnementale actuelle, le droit tant national qu'international de l'environnement ne semble pas tenir sa promesse de protection et ne permet pas d'assurer un environnement sain pour les générations présentes et futures. Pourquoi en est-il ainsi ? Le colloque s'est attardé à cette problématique en remettant en question les fondements mêmes du droit national et international de l'environnement, ainsi que la conception de la nature au sein du droit. L'objectif de cette rencontre a été de promouvoir l'adoption de nouvelles normes juridiques assurant concrètement la protection de l'environnement pour le public et les populations locales, notamment autochtones. Le colloque a créé un espace pour que les participant-e-s puissent développer cette avenue de recherche, tant de manière théorique que pratique.

Les discussions lors des périodes de questions et des périodes de réseautage ont été extrêmement riches et nombreuses. Plusieurs perspectives de collaboration future se sont d'ailleurs dessinées pour l'avenir du Laboratoire et de ses membres.

Les Actes du colloque seront publiés sous la forme d'un numéro spécial de la Revue québécoise de droit international (RQDI).

Colloque 2016

en images





Santé financière

notre souci d'éthique et de transparence

Nous fonctionnons grâce au travail bénévole de nos membres et au soutien financier offert par nos différents partenaires. Le financement 2015-2016 a été obtenu de façon sporadique selon les projets qui ont été mis sur pied et selon nos besoins. Considérant notre engagement éthique à faire une utilisation rigoureuse et responsable de nos ressources, nous fonctionnons de manière générale avec un budget limité. Certaines dépenses sont cependant inévitables et nécessitent l'appui financier de nos partenaires.

Plus spécifiquement, la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke nous a donné accès à des ressources matérielles et financières durant les des deux dernières années. De plus, notre colloque 2016 a été possible grâce à l'appui financier du Conseil de recherches en Sciences humaines (CRSH), de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, du Programme de soutien à la tenue de colloques scientifiques étudiants (PSTCSE) de l'Université de Sherbrooke, du Regroupement des étudiantes et des étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS) ainsi que de l'Association générale des étudiants aux cycles supérieurs en droit de l'Université de Sherbrooke (AGECSDUS).



Éthique

au cœur de nos décisions

Le Laboratoire repose sur des valeurs de respect de l'environnement, de consommation responsable et de transparence. Nous nous faisons un point d'honneur de démontrer que ces valeurs peuvent rimer avec économies et gestion rigoureuse des dépenses.

Par exemple, notre colloque 2016 a reçu la certification d'évènement responsable du Bureau de normalisation du Québec. Avec l'appui du vice-rectorat au développement durable et relations gouvernementales de l'Université de Sherbrooke, nous avons mis en place plusieurs mesures environnementales. Celles-ci incluent une quantité minimale d'impressions papier (par exemple, aucun programme ne fut imprimé), le tri surveillé des déchets, l'achat local, des aliments exempts de viande, ainsi que la compilation des déplacements des participant-e-s à des fins de compensation des émissions de carbone.

Dans notre visée d'accessibilité, nous souhaitons autant que possible éviter les coûts d'admission à nos différentes activités. L'inscription au deuxième colloque annuel, tout comme à notre premier, s'est donc déroulée sous forme de contributions volontaires. Nous souhaitons également encourager la présence de parents accompagnés de jeunes enfants à nos évènements, conscients qu'il est fréquent que plusieurs parents ne participent pas pour des raisons de garde. Pour cette raison, une salle était disponible pour les familles lors de notre colloque, où les conférences étaient diffusées en direct. Les enfants étaient évidemment aussi les bienvenus dans la salle principale !

A detailed botanical illustration in a light, sketchy style, featuring various plants, leaves, and flowers in shades of green, yellow, and orange. The illustration is spread across the top of the page, partially overlapping the title.

Remerciements

nous existons grâce à vous !

Nous ne pouvons vous remercier tous individuellement pour cette belle année en raison de votre très grand nombre, mais nous souhaitons tout de même souligner notre profonde reconnaissance pour toutes les personnes qui ont appuyé le Laboratoire durant les deux dernières années.

Nous souhaitons tout de même souligner l'énorme et constant soutien reçu de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. De plus, notre colloque 2016 a été organisé en partenariat avec le Groupe de recherche sur les stratégies et les acteurs de la gouvernance environnementale (SAGE), que nous souhaitons remercier ainsi que les groupes suivants pour leur généreux soutien financier rendant possible la tenue de cet événement d'envergure : le Conseil de recherches en Sciences humaines (CRSH), la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, le Programme de soutien à la tenue de colloques scientifiques étudiants (PSTCSE) de l'Université de Sherbrooke, le Regroupement des étudiantes et des étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS) ainsi que l'Association générale des étudiants aux cycles supérieurs en droit de l'Université de Sherbrooke (AGECSDUS).

Merci également au Toronto Group, des facultés de droit de l'Université de Toronto et de l'Université York, avec qui nous avons bien hâte de réaliser un projet commun, ainsi qu'à tous nos panélistes et participant-e-s au colloque ainsi qu'à tous-tes ceux et celles, fort nombreux-ses, qui se sont déplacé-e-s pour participer à nos activités.

À vous toutes et tous, un grand merci de la part de toute l'équipe !



Contact

Nous souhaitons que le Laboratoire soit un lieu accueillant, qui favorise les échanges, la discussion, l'incubation et le développement de projets innovateurs. Ses activités sont ouvertes à l'ensemble de la communauté et aux personnes intéressées par le droit et la réflexion critique.

Pour toute proposition de projet ou de partenariat, ou pour nous faire part de vos commentaires, suggestions ou questionnements relatifs à nos activités, n'hésitez surtout pas à nous contacter !

Laboratoire pour la recherche critique en droit
Faculté de droit, Université de Sherbrooke
2500, boulevard de l'Université
Sherbrooke, Québec, Canada, J1K 2R1

Courriel : LRCD@usherbrooke.ca
Site web : www.lrcd-clrl.org
Facebook : Laboratoire pour la recherche critique en droit